

Une loi de contrainte et de défiance

« C'est donc cela, la grande loi républicaine du quinquennat... ? »
À la tribune de l'Assemblée, Boris Vallaud, au nom du groupe socialiste, a fait part de sa circonspection alors que débutait l'examen du projet de loi confortant le respect des principes de la République.

Circonspection ne signifie pas rejet total. En effet, plusieurs mesures de ce texte peuvent recueillir l'approbation des Socialistes. Il faut, bien sûr, défendre la laïcité trop souvent attaquée, garantir la neutralité du service public et mieux protéger les agents. Évidemment qu'il faut mieux contrôler les financements des associations culturelles et l'enseignement dispensé par les écoles hors contrats. Bien entendu, des pratiques d'un autre âge, comme la polygamie, les mariages forcés ou les certificats de virginité doivent être proscrits.

Mais la circonspection laisse rapidement la place à la déception, voire à l'inquiétude. Cette loi concerne pratiquement tous les droits et toutes les libertés constitutionnellement et conventionnellement garantis. Les éléments de langage repris par les représentants de la majorité présidentielle évoquent même « une loi de libertés », faisant ainsi référence aux grandes lois de 1901 ou de 1905. Mais n'est pas Jean Jaurès ou Aristide Briand qui veut.

Car, même en cherchant bien, on ne trouve aucune liberté nouvelle dans cette loi qui est en réalité une loi de contrainte comme l'a fait remarquer la Défenseure des droits : plus d'un tiers des articles instaurent des procédures de contrôles et plus d'un quart définissent des peines d'emprisonnement.

« Pour nous, Socialistes, le combat laïque et le combat social sont indissociables », a rappelé Boris Vallaud. « La République doit être laïque et



La République doit être laïque et sociale

sociale mais restera laïque, selon la fameuse formule de Jean Jaurès, parce qu'elle aura su être sociale.»

Il ne suffit pas de multiplier les injonctions à aimer la République. Encore faut-il se donner les moyens d'y faire adhérer tous ses enfants. Or, on ne trouve pas un mot pour la mixité sociale à l'école. Et dans les faits non plus, on ne trouve rien depuis trois ans qui puisse renforcer la mixité sociale à l'école. Au contraire, lorsque les étudiants des universités sont assignés à résidence, ceux des grandes écoles poursuivent leur cursus comme si la Covid n'existait pas. Pourtant, notre école est, sur les plans social, religieux, culturel et scolaire, pleine de ségrégation et de séparatisme. « **Comment prétendre construire une nation de semblables et lutter contre les séparatismes quand la promesse d'égalité apparaît frauduleuse dès le plus jeune âge ?** », a demandé Boris Vallaud.

Il en va de même pour le logement alors même que les ghettos, de pauvres ou de riches, mettent à mal l'idéal républicain. Mais on ne sent aucune volonté de faire respecter la loi SRU de la part de ce gouvernement.

Comme le disait Jaurès, la République est avant tout un acte de confiance. Or, c'est un texte de défiance qu'a présenté le ministre de l'Intérieur.



Mc Kinsey

L'article consacré au cabinet Mc Kinsey, publié par le *M*, le magazine du *Monde*, le week-end dernier, est édifiant. Il explique comment l'un des plus grands cabinets de « conseils » du monde a tissé sa toile en France et a, dans un premier temps, favorisé l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, pour ensuite s'introduire dans les plus hauts rouages de l'État.

L'état de la démocratie aux États-Unis doit nous inciter à regarder avec attention comment les dirigeants français font appel à des cabinets privés plutôt qu'à l'administration. Le mélange des genres et les incessants allers et retours entre le service public et le secteur privé peuvent avoir de lourdes conséquences sur la confiance des électrices et des électeurs.

Entre 2012 et 2017, nous n'avons pas pu, ou pas su, légiférer sur le pantouflage. De retour au pouvoir, la gauche devra considérer ce sujet comme une priorité.

PS29

Travailler mieux, travailler tous

Ce n'est pas un hasard si les Socialistes ont décidé de commencer l'élaboration de leur projet pour la Présidentielle de 2022, par les questions liées au travail. Elles sont en effet au cœur de leur engagement pour la justice sociale.

EN DIRECT | #LiveDuProjet



Toujours à l'écoute de nos partenaires

Le live du projet, diffusé le 4 février, n'était qu'une étape dans le long processus d'élaboration des propositions. « Nous avons procédé à de nombreuses auditions d'experts », a rappelé Boris Vallaud. Il en ressort un premier document qui s'articule autour de trois chapitres : mieux vivre au travail, inventer l'entreprise nouvelle, mieux vivre de son travail, plus de justice et moins d'inégalités, et travailler tous, promouvoir un nouveau modèle vers la transition écologique.

Les leçons de la crise doivent être tirées : les salaires des premiers de corvées, dont le travail s'est révélé

essentiel depuis un an, doivent rapidement être valorisés.

Il faut travailler pour vivre mais il ne faut pas vivre que pour travailler. Cette formule pourrait résumer l'approche des Socialistes. Il doit rester un outil d'émancipation et d'épanouissement. Et lorsqu'il ne l'est plus, la puissance publique doit intervenir. C'est le cas, notamment, aujourd'hui, pour les travailleurs des plateformes pour qui le travail s'apparente plus à un outil d'aliénation que de libération. C'est pourquoi, les Socialistes proposent de soutenir les coopératives de salariés. Mais aussi de permettre les actions de groupes pour les travailleurs des plateformes. En effet, il est tout à fait possible de requalifier les contrats de travail. Mais, ça nécessite beaucoup de temps et d'argent pour chaque salarié. Tous n'ont pas les moyens de s'engager dans de longues procédures.

« Reprendre la marche vers la réduction du temps de travail. »

La place des salariés au sein des entreprises doit, d'une manière générale, être renforcée. Ils doivent être mieux représentés dans les conseils d'administration.

C'est au travail que se créent ou se renforcent les inégalités

femmes/hommes. Comment? Le plus souvent au moment de la naissance d'un enfant, c'est la mère qui interrompt sa carrière et le décrochage intervient à ce moment-là. D'où la proposition qui consiste à créer un congé de second parent, de la même durée qu'un congé maternité obligatoire.

« Les Français travaillent plus que leurs voisins européens », a rappelé Vincent Duchaussoy. Pour reprendre la marche de la réduction du temps de travail, les Socialistes proposent d'encourager les négociations, dans les entreprises, pour parvenir à la semaine de 4 jours.



Vers la semaine de 4 jours

Et maintenant? Les propositions sont en ligne sur le site <https://www.rdv2022.fr>. Chacun peut voter, mais surtout les commenter ou les enrichir, en apportant des précisions : pour chaque proposition faut-il encourager, inciter ou imposer? Toutes les entreprises et tous les salariés doivent-ils être concernés ou faut-il établir des seuils? Et si oui à quel niveau?

Quelques propositions mises en débat



Premier de corvée

L'État doit assumer ses responsabilités en augmentant les salaires des soignants, des enseignants et des forces de sécurité et de protection civile.



Congé deuxième parent

Un congé deuxième parent, aussi long qu'un congé maternité, permettrait de prévenir le creusement des inégalités femmes/hommes.



Travailleurs des plateformes

Les socialistes veulent valoriser les possibilités d'organisation des travailleurs indépendants, assurer leur représentation et élaborer une convention collective de branche.

Ce n'est qu'un début...

Qui veut aller loin ménage sa monture. Un an avant la Présidentielle, le Parti Socialiste s'engage dans l'élaboration de son projet pour 2022. Il s'agit selon l'expression de Corinne Narassiguin, secrétaire nationale à la coordination et aux moyens du parti, « de faire émerger une nouvelle définition du socialisme, qui devra plus encore prendre en compte les enjeux de notre époque : la République, les grandes mutations économiques, écologiques, numériques, migratoires, la lutte contre les inégalités, la démocratie... ».

Chacun comprendra qu'il aurait été vain de lancer ce processus plus tôt : en effet, toutes les projections élaborées avant le déclenchement de la crise sanitaire s'avèrent, aujourd'hui, caduques au regard des bouleversements provoqués par l'épidémie de Covid.

Cependant, dès le premier confinement, le bureau national

du PS a procédé à plusieurs auditions d'universitaires et d'experts pour comprendre les mutations en cours et les changements, irréversibles, provoqués par la première pandémie véritablement mondiale.

Il faut bien six mois pour préparer un projet aussi ambitieux. À partir du 4 février, et à raison d'un thème par mois, tous les premiers jeudis, le Parti Socialiste va, avec les associations, les syndicats et toutes celles et ceux qui interviennent

sur le terrain, construire des propositions pour une justice écologique et sociale.

La méthode de travail sera toujours la même. Les live du projet mettent en avant les propositions élaborées par les groupes dédiés qui s'appuient sur les auditions des experts, les contributions des élus et des groupes parlementaires.

À l'issue de chaque « Live du projet », des propositions seront mises en ligne sur <https://www.rdv2022.fr/> afin que chacun puisse les enrichir ou les améliorer. Les propositions sont soumises au vote, mais surtout aux commentaires des internautes qui peuvent les critiquer, les approuver et les enrichir.

L'Université d'été, qui doit cette année encore se tenir à Blois, à la fin du mois d'août, permettra de réaliser une synthèse. Elle sera ensuite soumise au vote des adhérents. Une fois le projet rédigé, il sera temps de trouver celui ou celle qui pourra le porter et le défendre auprès des électrices et des électeurs.



Tous les premiers jeudis de chaque mois

« Morlaix Ensemble » recadre Mme Le Brun

La droite bretonne est en train de procéder à la construction de ses listes pour les élections régionales. Il suffit d'observer les gesticulations médiatiques de l'ex-maire sarkozyste de Morlaix, Agnès Le Brun, pour s'en rendre compte. Cependant, être en campagne interne n'excuse pas tout. C'est ce qu'a rappelé Morlaix Ensemble, le groupe de la nouvelle majorité municipale, dans un communiqué.

« **A**u moment même où Morlaix Communauté pourrait faire face à huit fermetures de classes et que les élus locaux se mobilisent, nous apprenons que ce n'est pas à Morlaix mais à Paris qu'un poste "qui n'existait pas" est créé de toute pièce par le directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, pour l'ex-maire de Morlaix, Agnès Le Brun », constate le groupe majoritaire.

Cette nouvelle fonction aurait justifié un certain droit de réserve. Mais non.

L'ex-maire n'a manifestement pas encore tourné la page des élections municipales.

« **Mme Le Brun commente le résultat des urnes avec perplexité. Nous l'appelons à l'humilité car, quand elle pointe le fait que nous ayons obtenu moins de voix en 2020 qu'en 2014, elle ne prend pas la peine de préciser qu'elle en a perdu deux fois plus** », soulignent les élu.es de Morlaix Ensemble.

« **Nous l'appelons également à plus de sérieux et à éviter les contre-vérités : comment ose-t-elle proférer que les amendes de stationnement sont versées dans "les poches de**

l'agglô" ? C'est totalement faux !

Visiblement, Mme Le Brun n'a pas intégré que désormais la Ville et les 25 communes de l'Agglomération veulent cheminer dans le même sens. L'avenir de la Ville ne s'inscrit plus dans l'opposition à l'Agglomération telle qu'elle a pu l'entretenir », rappelle Morlaix Ensemble.

Dans sa volonté d'être candidate aux élections régionales, l'ex-maire s'est exprimée une seconde fois cette semaine, dans la presse, en appelant à la mobilisation pour la jeunesse, alors même qu'elle votait contre le déblocage de 2 millions d'euros, en décembre dernier, par la Région pour leur venir en aide.

« **De notre côté, nous habilitons en ce moment même la ville de Morlaix pour accueillir en son sein des services civiques. Ce n'était pas le cas auparavant** », glissent malicieusement les élu.es de Morlaix Ensemble. « **Encore une fois, nous avons résolument choisi le camp de ceux qui agissent au service des Morlaisien.nes.** »



Morlaix Ensemble remet les points sur les i

Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
 @fede_PS29

Pour un taux d'imposition unique et effectif

Aurore Lalucq

Il faut fixer un taux d'imposition européen sur les sociétés, unique et surtout effectif, insiste Aurore Lalucq, députée européenne qui vient d'être désignée coordinatrice du groupe Socialist & Democrats au sein de la sous-commission Affaires fiscales du Parlement européen.

Cap Finistère : En quoi consiste ton rôle de coordinatrice ?

Aurore Lalucq : Cette commission avait été mise en place, de manière temporaire, à la suite de plusieurs scandales financiers et fiscaux. Après une longue bataille pour qu'elle perdure, la commission a accepté de la pérenniser ce qui peut déjà être considéré comme une première victoire. Mon rôle consiste à coordonner le travail de cette commission mais aussi à impulser des débats sur certains sujets, comme la justice fiscale. Il y a une telle érosion du consentement à l'impôt que nous savons que nous allons avoir beaucoup de travail. Mais il doit être effectué, car justice fiscale et justice sociale sont intimement liées. Un seul principe guidera mon action : chacun, ménage ou entreprise, doit payer l'impôt qu'il doit en fonction de ses revenus. On constate que, pour les multinationales, il est très difficile de percevoir l'impôt. Et souvent grâce à l'inaction des États. Mais c'est un combat qui doit être mené car, l'évitement de l'impôt conduit toujours à abîmer notre modèle social.

Cap Finistère : Toutes les délégations socialistes sont-elles sur la même longueur d'onde sur les questions fiscales ?

Aurore Lalucq : Oui, le groupe des sociaux-démocrates a toujours été pionnier dans le combat pour la justice fiscale, y compris dans des pays qui ont fait de leur politique fiscale un argument pour attirer des investisseurs étrangers. Je pense notamment à mon collègue néerlandais Paul Tang qui a pris des positions très courageuses dans son pays. Chaque État cherche à développer ses propres niches. Comme la Belgique qui attire de nombreux tournages de films grâce à ses exonérations fiscales ciblées. Mais chacun se rend bien compte que cette concurrence ne peut pas durer.

Cap Finistère : Aujourd'hui, à combien peut-on évaluer le montant de la fraude fiscale en Europe ?

Aurore Lalucq : C'est toujours difficile de répondre précisément à cette question puisque, par définition, ces sommes sont cachées. Cependant, tous les spécialistes s'accordent pour l'estimer à environ 1 000 milliards d'euros pour l'Union européenne, ce qui est considérable. Pour la France, les estimations oscillent entre 80 et 100 milliards. Il s'agit d'argent qui échappe à l'impôt mais aussi d'argent sale blanchi.

Cap Finistère : Sens-tu, du côté de la commission, une volonté de mettre en place un taux minimum effectif d'imposition ?

Aurore Lalucq : Comme je le disais au début, la pérennisation de la commission est déjà un signe. Mais la commission n'est pas le seul acteur à intervenir sur cette question même si elle a un rôle important à jouer, notamment pour supprimer la règle de l'unanimité qui bloque toute avancée fiscale depuis des décennies. Ursula Van der Leyen s'y était engagée lorsqu'elle s'est présentée à la présidence.

Nous sentons une prise de conscience internationale, notamment avec l'élection de Jo Biden. Même l'OCDE rappelle que l'impôt doit être acquitté là où les entreprises réalisent leur chiffre d'affaire.

Cependant, les États aussi doivent prendre leurs responsabilités, car on a souvent vu la commission mener des enquêtes sur des groupes internationaux qui pratiquent « l'optimisation fiscale » et donner des éléments aux États. Mais ensuite, les administrations fiscales ne font rien. Je pense notamment à la France, avec Mac Donald, ou à l'Irlande qui a refusé de demander aux multinationales implantées sur son territoire de s'acquitter de leurs impôts.

Il faut donc mettre en place un taux d'impôt, sur les sociétés, commun aux pays de l'Union mais surtout, et j'insiste beaucoup sur ce terme, effectif. En effet, entre les taux annoncés et les sommes prélevées, il peut y avoir d'énormes différences avec le jeu des niches fiscales. Les grandes entreprises ont les moyens de se payer les services de spécialistes en optimisation fiscale pour éviter de payer ce qu'elles doivent. Si l'Europe venait à décider, enfin, de ce taux commun, qui pourrait, par exemple, se situer à 18 %, il faudrait être certains qu'aucune entreprise ne puisse y échapper.



Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1342 - Vendredi 12 février 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
 ADFFFPS

